

Journée mondiale du refus de la misère  
17 octobre 2019

# Interpellations Témoignages Au Parlement de Wallonie



**« Stop aux inégalités sociales ! »**



**Mouvement LST**  
[www.mouvement-LST.org](http://www.mouvement-LST.org)

# Introduction

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Mesdames, Messieurs,

Nous tenons tout d'abord à remercier les membres de l'assemblée parlementaire qui, une fois encore, nous invitent à ce temps de commémoration des victimes de la misère. Cette rencontre devant la dalle que nous avons posée en 2008, constitue pour vous et pour nous un acte fort de démocratie.

Avant de poser cette dalle sur les murs du Parlement de Wallonie, nous annonçons notre intention de pouvoir y revenir chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de refus de la misère. C'est pour nous un acte de citoyenneté qui prolonge les luttes et les espérances gravées par les plus pauvres dans ces murs à travers l'histoire.

Aujourd'hui, nous voulons épingler quelques points qui sont essentiels en ce qui concerne la lutte contre la misère.

Notre plaidoyer<sup>1</sup>, envoyé aux différents partis politiques avant les élections fédérales, régionales et européennes, rappelle la priorité incontournable qui est de garantir à chacune et chacun une réelle sécurité d'existence. Ce texte attire l'attention sur un ensemble d'éléments qui fragilisent l'accès à la sécurité d'existence et sur plusieurs aspects qui nous semblent essentiels pour la renforcer et la garantir.

En introduction de ce plaidoyer, nous rappelions que :

*« C'est un fait incontestable, les inégalités sont en croissance. Le « fossé » grandit entre les plus riches et les plus pauvres. Les inégalités sociales plongent un plus grand nombre de personnes et de familles dans une insécurité d'existence totale et pour beaucoup, une misère permanente.*

*Si les réalités de la pauvreté, et particulièrement dans ses situations extrêmes, mettent en évidence les questions liées au « pouvoir d'achat », nous refusons de limiter nos approches à ce seul point de vue. Nous choisissons d'aborder les questions des inégalités et de la pauvreté à travers « la sécurité d'existence » qui englobe d'autres dimensions des réalités humaines que les seuls aspects « producteurs-consommateurs ».*

---

<sup>1</sup> Plaidoyer de LST « Stop aux inégalités sociales », diffusé à l'occasion des élections fédérales, régionales et européennes de mai 2019

[http://www.mouvement-lst.org/documents/2019-02\\_LST\\_Plaidoyer\\_StopInegalitesSociales.pdf](http://www.mouvement-lst.org/documents/2019-02_LST_Plaidoyer_StopInegalitesSociales.pdf)

Il nous semble important de souligner que ces réalités que nous dénonçons depuis de nombreuses années sont aussi mises en lumière, tant par certaines études commandées ou réalisées par l'IWEPS que par les dernières évaluations de la lutte contre la pauvreté réalisées et diffusées par la Direction de la cohésion sociale.

Si nos prises de parole constituent un acte de citoyenneté important pour la démocratie, elles se doivent d'être sans filtre, le reflet de nos espérances et de nos conditions de vie mais aussi des questions que cela nous pose.

Ce que nous vous partageons aujourd'hui est le résultat des solidarités et réflexions collectives qui accompagnent nos combats quotidiens pour résister à la misère.

Des combats, pour mettre en œuvre ou retrouver des droits qui nous sont refusés, des droits souvent « spéciaux » pour pauvres et qui construisent notre citoyenneté au quotidien.

Dans notre plaidoyer nous parlons de « non citoyenneté », tant les réalités de vie quotidiennes des plus pauvres s'éloignent des modes de vie des classes sociales en position plus favorable.

*« En effet, vivre dans la pauvreté, dans l'extrême pauvreté, ne se résume pas au fait de bénéficier d'un (très) faible pouvoir d'achat, mais plonge l'ensemble de l'existence dans une « insécurité » à tous les niveaux de la vie.*

*Comment saisir l'ampleur des conséquences acquises suite au mépris subi par les parents et transmis en héritage aux enfants. Il se traduit dans les mécanismes d'exclusion dans les écoles, le logement, l'accès aux emplois, les relations avec de nombreuses institutions, toutes ces violences quotidiennes...*

*Durant ces dernières décennies la gestion des inégalités et des pauvres s'est dotée d'outils de contrôle et de répression de plus en plus discriminatoires et qui criminalisent les populations les plus fragilisées.*

*On assiste au développement de pratiques sociales qui construisent et amplifient « l'insécurité d'existence » des plus pauvres bien au-delà des conditions de vie précaires imposées par un pouvoir d'achat limité voire inexistant. »*

Les témoignages qui vont suivre mettent en lumière différents aspects de cette « citoyenneté particulière » imposée aux populations les plus pauvres.

Une « citoyenneté particulière » qui nous colle un masque, nous condamne au mépris et à la honte et nous plonge dans une insécurité d'existence encore plus profonde.

# Témoignages

## Un poussant

En 2016, je vivais avec mon fils dans un logement, mais j'ai dû quitter celui-ci et j'avais six mois pour en trouver un autre. J'ai d'abord cherché toute seule et je n'ai rien trouvé... mais les six mois étaient passés. J'ai continué à rester dans ce logement et le propriétaire me condamnait à payer une indemnité de 15 € par jour en plus de mon loyer que je versais tous les mois. C'était difficile d'en trouver un autre. Soit les loyers étaient trop hauts, soit pour les propriétaires je ne touchais pas assez, donc il fallait un aval.

Je me suis donc inscrite dans une société de logements publics. J'ai dû m'y rendre une dizaine de fois, les papiers n'étaient jamais bons. J'étais découragée et je ne voulais plus y retourner. On t'accueille comme si tu étais un moins que rien. T'es qu'un numéro sur un bout de papier.

Mais j'allais me retrouver à la rue, il fallait que je me trouve quelque chose.

J'ai décidé d'écrire à deux politiciens en demandant un rendez-vous pour expliquer la situation dans laquelle j'étais. Un seul a accepté de me rencontrer, le ministre du logement. Il m'a conseillé de retourner amener les papiers à la société de logement. Et de lui envoyer mon numéro de dossier, une fois mon dossier complété.

Deux-trois jours après avoir donné mon numéro de dossier, j'ai reçu une lettre de la société de logements pour me dire qu'il y avait un appartement pour moi. Pourtant au départ, je n'étais pas prioritaire et il n'y avait rien de libre !

Quand je suis retournée à la société de logements pour des papiers, le regard et la façon dont ils me parlaient n'était plus la même. On ne te regarde plus de haut en bas. Je me sentais mieux considérée.

Ce qui m'a marqué le plus, c'est qu'il faut vraiment « un poussant » pour obtenir quelque chose.

En tant que citoyen, on doit pouvoir avoir la possibilité de trouver un logement par ses propres moyens sans devoir avoir recours à des « poussants ».

***À quand des services publics qui assurent des réponses justes à tous les citoyens ?***

## **Tu finis par croire que t'es plus bas que terre**

Dès l'école, tu es sélectionnée... et on doit se taire. T'es sélectionnée à cause du boulot de tes parents. A force de te mettre cela dans la tête, tu finis par croire que t'es plus bas que terre.

En maternelle, on me mettait au fond de la classe à côté de la cage à lapin. En primaire, l'instituteur a retourné ma mallette devant tout le monde parce que je n'avais pas mon journal de classe.

Tout cela parce que mon papa était ouvrier communal et qu'on vivait dans un logement social ? Parce que t'habites une cité sociale et que ton père est ouvrier communal, on te regarde de haut. A l'école, t'es là pour apprendre pas pour être sélectionné. On avait pourtant un toit, de l'eau, de l'électricité.... On a toujours jugé mon père mais moi j'en suis fière !

***Une scolarité qui renforce les inégalités, n'est-ce pas une citoyenneté de seconde zone ?***

## **J'ai trouvé un chalet dans un parc résidentiel**

J'ai quitté mon logement pour cause d'insalubrité. J'ai cherché à me reloger, mais ce n'était pas facile, je n'avais que le chômage.

En attendant, je dormais à l'abri de nuit, chez une compagne, chez ma mère, chez des amis, dans la rue...

Je voulais m'en sortir, me poser et vivre. Je voulais reprendre ma vie en main.

J'ai repris une formation avec le Forem.

En même temps, j'ai trouvé un chalet dans un parc résidentiel (mon rêve), dans lequel il est possible de se domicilier.

J'ai emménagé dans mon chalet, je continuais la formation où tout se passait bien, et pour ne pas faire tous les trajets, je dormais certains jours chez ma mère ou chez ma compagne.

J'ai fait une demande de domiciliation, l'agent de quartier est apparemment venu, sans me laisser de mot. J'étais en formation. J'ai insisté pour être domicilié, j'ai expliqué ma situation, je suis resté chez moi une semaine en maladie et puis j'ai pris des congés pour être présent mais l'agent de quartier n'a pas voulu me domicilier.

Et maintenant ? Je me retrouve dans ce chalet que j'occupe depuis plus d'un an

J'ai dû quitter ma formation, pour être présent 7 jours sur 7 dans mon logement lorsque l'agent de quartier passerait.

J'ai perdu mon chômage et me retrouve avec un RIS, au taux isolé. J'ai une pension alimentaire à payer.

Et toujours sans y être domicilié malgré mes démarches chez mon avocat, ma deuxième demande de domiciliation et mon adresse de référence au CPAS...

***Ce refus de domiciliation, n'est-ce pas une citoyenneté de seconde zone ?***

## **A chaque jour, la peur du lendemain**

Enfant, avec ma sœur et ma mère, nous nous sommes retrouvés à la rue. Nous avons pu obtenir un logement d'urgence au CPAS. Avec la peur chaque jour de pas savoir si on allait pouvoir y rester, la peur du placement, d'être séparés.

Quand j'étais dans le logement d'urgence, en classe, je n'osais pas dire où j'habitais. Je disais « je ne sais pas où je vis ! ». On m'a pris pour un con, on s'est foutu de ma gueule.

### ***À quand le même respect pour toutes les familles ?***

## **Ce n'est plus possible de se défendre**

Parce qu'on habite des vieilles maisons et qu'on nous colle des expressions de mépris, on est pris pour des cons.

J'avais réussi mes primaires mais on m'a mis dans l'enseignement spécial, ce n'était pas ma place et je ne m'y suis pas senti à ma place. Pourtant, j'avais fini par l'intégrer. Tu acceptes, t'as pas le choix. Car tu sais que cela ne passera jamais, même si tu as envie que ça soit autrement.

Maintenant, je dois trouver un travail, mais savoir ce que tu veux faire quand t'es jeune, ce n'est pas toujours facile. Je n'ai toujours pas de pistes, alors on me fait tourner en rond dans des formations. Aujourd'hui, soit je retrouve une formation, soit, je me fais virer après mon deuxième contrôle au Forem si je n'ai pas de travail.

A la dernière formation, ou à l'école, il y a des fois où je suis arrivé en retard. Quand j'expliquais pourquoi, on me disait que je mentais ou que je cherchais juste de recevoir l'argent de la formation. Ce n'est pourtant pas avec 1€ de l'heure que je vais pouvoir survivre.

On ne me prenait pas au sérieux et je n'étais pas entendu quand j'expliquais. Ce n'est pas qu'on ne veut pas travailler, mais comment c'est possible quand tu dois faire 15 km à pied parce qu'il n'y pas de transports en commun qui correspondent. Tu arrives malgré tout avec tes km dans les pattes, pour t'entendre dire que ce n'est pas possible et qu'on ne te croit pas.

Ce n'est alors plus possible de se défendre et de se faire entendre. Toute la force et l'énergie qu'on doit développer, on ne se rend pas compte de ce que cela implique.

### ***Est-ce que les jeunes de demain pourront espérer un autre avenir dans le travail ?***

## **Si vous savez faire ça, vous savez travailler**

Je suis sur la mutuelle depuis mon accident de travail en 2017.

Depuis, tous les 6 mois, je suis convoquée chez le médecin conseil. Quand il me pose la question de ce que je fais de mes journées, je dis que je fais ce que je peux pour ne pas rester enfermée chez moi, mais j'ai peur de dire que je participe à des ateliers à LST. Il risque de me dire : si vous savez faire ça, vous savez travailler. J'ai mal aux pieds, je me déplace difficilement, je ne saurai pas faire des ménages, être vendeuse, mais cela ne m'empêche pas de réfléchir et de militer.

***A quand la fin des contrôles permanents qui nous coincent dans une citoyenneté de seconde zone ?***

## **Des tas de lois nous enfoncent**

Je n'ai jamais eu d'autres choix que de me battre pour assurer la sécurité d'existence de ma famille.

J'ai connu de nombreuses galères, la rue, les squats, les logements insalubres, le placement de mes enfants, les difficultés pour nous nourrir, nous soigner, payer les factures énergétiques, les taxes...

Depuis plus de 30 ans, je suis suivie par de nombreux services sociaux. Certains nous ont aidés. D'autres nous ont enfoncés. Toujours, j'ai dû expliquer mon histoire. Me justifier de décisions que j'avais dû prendre ou qui m'avaient été imposées. Prouver des tas de choses à propos de ma santé, de ma capacité à être mère, de la manière dont je gère mes revenus...

Malgré tout cela, j'essaye de garder la maîtrise sur notre vie de famille, sur mes choix et projets de vie. J'essaye de garder la tête hors de l'eau mais des tas de lois nous enfoncent encore plus.

En 2015, j'ai perdu le droit aux allocations d'insertion et je n'ai pas eu d'autres choix que de me rendre au CPAS. En 2018, mon fils cadet a atteint la majorité et le CPAS nous a octroyé à chacun un taux cohabitant. Il est devenu papa peu de temps après, nos dépenses ont augmenté et je n'ai plus du tout pu faire face financièrement. Les factures impayées se sont accumulées. Il y a quelques mois j'ai été obligée de me mettre en gestion budgétaire, comme j'avais déjà dû le faire dans le passé.

A quand la suppression du taux cohabitant qui nous plonge dans la misère ?

C'est vraiment dur... Je ne maîtrise plus rien, mais je n'ai pas le choix ! L'assistante sociale m'octroi 60€ par semaine pour mes dépenses quotidiennes, 8€50 par jour.

Il y a quelques semaines, j'ai demandé un peu plus pour pouvoir me rendre à des réunions et des activités qui sont importantes pour moi. Elle a refusé et elle a fait pression sur moi, en me disant que je ferais mieux de chercher du travail ou de faire une formation. Des formations

j'en ai fait des tas qui ne m'ont jamais donné accès à un emploi. Mes nombreux problèmes de santé ne me permettent plus de travailler dans le nettoyage ou l'horeca, les seuls secteurs dans lesquels je pourrais être engagée. Donc, parce que je suis pauvre, je suis condamnée à faire ce qu'on m'impose au détriment de ma santé ou à rester chez moi à ne rien faire !

Ma vie est faite de beaucoup de souffrances mais je n'arrêterai pas de me battre pour que ça change ! Mon combat pour une vie meilleure, je veux pouvoir le mener avec d'autres, dans des associations, des lieux où je peux m'exprimer et écouter, être créative, être solidaire d'autres qui ont encore moins que moi...

***Le droit d'association serait-il limité ou même interdit quand on est pauvre ?***

### **Ma plus grande fierté, c'est mon fils**

Ma priorité et ma plus grande fierté, c'est mon fils.

Quand tu es au CPAS, des fois on voudrait des trucs pour nos enfants mais on ne sait pas leur offrir.

Ma priorité, c'est que mon enfant ait ce qu'il faut dans sa bouche tous les jours et qu'il soit en bonne santé.

Il doit souvent aller en clinique car il est souvent malade, mais j'ai peur d'y aller. J'ai peur de recevoir les services sociaux parce qu'il va souvent à la clinique. La dernière fois, une assistance sociale est venue me demander ce qui s'était passé.

Ce qui m'importe le plus, c'est que mon fils soit en bonne santé mais j'ai peur qu'en allant trop à la clinique, il soit placé.

***Notre rôle de parent mis sous pression, sous contrôle, n'est-ce pas une citoyenneté de seconde zone ?***



## **On nous a placé nos enfants**

Je suis marié et j'ai 3 enfants entre 8 et 13 ans

On habite dans un logement social.

Je travaille dans une entreprise de travail adapté, je gagne 10€ de l'heure, j'ai 1300€ par mois. J'y travaille depuis 17 ans, je n'ai jamais été augmenté. Ma femme n'a droit à rien.

On nous a imposé d'être géré par une administratrice de biens. Elle paye tout et nous verse le reste et on doit se débrouiller avec ça ! C'est elle qui décide tout...

On nous a placé nos enfants. Depuis, on ne les voit presque plus. Seulement le week-end et une partie des congés scolaires.

Ceux du SAJ nous imposent des tas de choses. Ils ne veulent pas que les enfants reviennent si on n'est pas là tous les deux ma femme et moi. Ils disent qu'on n'est pas capable de s'en occuper seul. Ils ne veulent plus non plus que les enfants reviennent ensemble, ils disent qu'on n'est plus apte à s'occuper des 3 en même temps.

Avant les enfants revenaient aussi le mercredi après-midi, le SAJ a stoppé ça aussi, ils ont décidé sans nous et sans nous dire pourquoi. Mon fils aîné faisait du foot le mercredi, depuis qu'il ne peut plus revenir à la maison, il n'en fait plus parce que les éducateurs trouvent qu'il rentre trop tard au centre.

En plus de ça, il y a des services qui viennent faire des réunions tous les mois chez nous. Pour nous dire comment on doit faire, ce qu'on ne peut pas faire... Ils ne veulent rien entendre de ce qu'on dit, rien du tout ! Quand on va à des réunions au SAJ, les services parlent à notre place de nos enfants. Notre rôle de parents, on nous le retire chaque fois un peu plus.

Quand on dit qu'on n'est pas d'accord, on nous répond que si on ne veut plus faire comme ils disent, ils fermeront le dossier, que ça ira au SPJ et qu'on n'aura plus rien à dire. On n'en peut plus ! Ils nous mettent tellement la pression que finalement c'est tendu entre ma femme et moi. Ça détruit notre famille.

Pour les réunions je suis obligé de prendre congé, ça fait déjà 12 jours par an. Si je veux que les enfants reviennent pendant les vacances, je dois aussi prendre congé puisqu'ils disent que ma femme ne peut plus s'en occuper seule. Au boulot on me dit que je prends souvent congé. On me fait sentir que c'est trop souvent. Ça me met encore plus la pression parce que si je perds mon boulot, ça sera encore pire que maintenant.

Je voudrais que ça stoppe les réunions avec le SAJ, qu'on nous foute un peu la paix avec tout ça ! Qu'on nous laisse vivre un peu...

***À quand une politique d'aide à la jeunesse qui nous garantit notre citoyenneté de parents ?***

## **De galère en galère, je me suis retrouvée à la rue**

Aussi loin que je remonte dans mes souvenirs j'ai toujours dû galérer pour pouvoir me loger.

Enfant, j'ai vu ma mère se battre pour garantir un logement et à manger à sa famille. C'était dur pour elle et pour nous aussi. On était à l'étroit, on avait souvent froid. On était montré du doigt et on se sentait rejetés.

Dès mes 20 ans, j'ai moi aussi dû faire face à de grosses difficultés pour me loger. J'ai souvent habité des logements trop petits et insalubres, il y faisait humide et froid. Ma santé en a pris un coup ! Pourtant ce n'était pas des logements bon-marchés. Mais, on n'avait pas le choix, il fallait bien avoir un toit sur la tête ! J'ai dû déménager de nombreuses fois. Souvent dans l'urgence, alors on ne sait pas tout reprendre et on perd des choses auxquelles on tient, des photos, des souvenirs... Les rapports avec les propriétaires étaient souvent tendus. J'ai même dû subir une expulsion.

Entre deux logements je me suis parfois retrouvée sans rien et j'ai pu compter sur des personnes qui voulaient bien m'héberger. Mais être hébergée, ça ne dure jamais longtemps, il y a vite des problèmes qui arrivent. Souvent le logement est trop petit, on est les uns sur les autres et ça provoque des conflits. De plus, la cohabitation entraîne presque toujours la diminution des revenus et alors tout devient encore plus difficile.

Finalement, de galère en galère, j'ai fini par me retrouver à la rue. Je dormais à la gare. Ce n'est pas gai de se retrouver là ! Il faut attendre que les gens partent pour pouvoir se coucher sur un banc, on a peur, il fait froid... Ça a été très dur pour moi. Je ne voudrais plus jamais revivre ça !

Pour sortir de la rue, j'ai dû passer par une maison d'accueil. J'avais 2 petites pièces pour vivre et la douche était en commun. Je donnais quand même 360€/mois charges comprises. Et puis il y avait du bruit, des bagarres et beaucoup de contraintes...

Après environ un an en maison d'accueil, on m'a octroyé un logement social. Je suis soulagée, je ne dois plus me tracasser, j'ai un logement ! Malgré cela la vie n'est pas facile. Le logement est tout petit, j'ai eu des problèmes d'électricité et de fuite d'eau, il y a de la violence entre voisins...

Mais ce que je trouve très dur et injuste, c'est que pour aller en maison d'accueil et puis en logement social, on m'a imposé un tas de conditions. J'ai dû accepter une gestion budgétaire par le CPAS. On me dit de ne pas accueillir des gens chez moi, même ma propre famille. J'ai des visites régulières de mon logement, pour voir si c'est propre, rangé, si j'ai des meubles, si j'ai mis des tentures... L'assistante sociale voulait que j'aie une aide familiale et des repas à domicile...

Je me sens surveillée et je vois bien qu'on veut m'imposer de gérer ma vie à ma place. Me dire comment manger, comment nettoyer, comment tenir mon ménage, qui peut venir chez moi...

Si je ne peux plus rien décider par moi-même, si on m'empêche de faire ce que j'ai à faire chez moi, je vais pêter un plomb !!

Je n'aime pas qu'on me dise tout le temps comment je dois faire, comment je dois vivre. J'ai l'impression qu'on me considère comme une incapable, une fainéante.

Quand on est pauvre, on n'a plus de vie privée. C'est une énorme souffrance en plus du reste.

***À quand la fin des atteintes à la vie privée dans l'habitat ?***

# Conclusion

Nous pourrions encore témoigner de nombreuses autres réalités violentes qui construisent et caractérisent la citoyenneté des pauvres. Ces réalités d'existence imposées à certaines couches de la population construisent une citoyenneté « hors cadre ». Et cette relégation sociale et politique rend les pauvres inexistantes, transparents<sup>2</sup>.

Les témoignages que vous venez d'entendre mettent en lumière les conséquences durables et extrêmement violentes pour celles et ceux à qui ces conditions d'existence sont imposées. Et ils montrent à quel point la citoyenneté particulière des plus pauvres est instituée par des cadres légaux et des pratiques :

- qui participent la plupart du temps à la gestion et la reproduction des inégalités sociales et économiques
- qui organisent un enfermement durable dans une relégation sociale et dans une survie souvent inhumaine
- qui criminalisent des moyens de survie développés par les plus pauvres ; et par des contrôles et suspicions incessantes : mendicité, regroupements familiaux, solidarités, travail au noir, squat, habitat permanent en zones de loisirs, etc.
- qui limitent le droit d'association, voire l'interdit pour de nombreux allocataires sociaux. En tout cas dans le cadre d'engagements associatifs libres et volontaires
- qui imposent aux pauvres des activités diverses pour justifier une aide d'insertion forcée dans des formes d'emploi qui ne respectent pas les protections minimales des travailleurs et les conventions collectives ; voire de travaux à titre gratuit imposés dans le cadre de « services communautaires », à la manière dont le gouvernement régional Flamand vient de l'inscrire dans son accord de majorité.
- qui violent le droit à la vie privée par des contrôles intrusifs jusque dans les dépenses quotidiennes.
- qui imposent de mener des parcours de combattants pour tenter d'accéder à l'habitat, aux soins de santé, à la possibilité de vivre en famille, à la possibilité d'être défendu en justice... et tant d'autres aspects qui devraient permettre de vivre dignement.

---

<sup>2</sup> Pour mettre en lumière la « transparence » et l'inexistence dans lesquelles les plus pauvres sont relégués, le mouvement LST organise pour la quatrième année consécutive une large campagne de diffusion avec des personnages "transparents" qui sont hébergés durant quelques semaines par de nombreux partenaires en Wallonie et à Bruxelles. Le point culminant de cette campagne a lieu le 17 octobre, « Journée mondiale du refus de la misère ». A cette occasion la plupart des personnages sont ramenés place de l'Ange à Namur et nous accompagnent au Parlement de Wallonie, pour représenter tous ceux et celles qui ne peuvent être là pour témoigner de leurs luttes et de leurs espérances.

<http://www.mouvement-lst.org/transparents.html#doubletransparence>

[http://www.mouvement-lst.org/documents/2019-09\\_LST\\_CampagneTransparentes\\_Tract.pdf](http://www.mouvement-lst.org/documents/2019-09_LST_CampagneTransparentes_Tract.pdf)

A travers le plaidoyer que nous vous remettons aujourd'hui et les témoignages que vous venez d'entendre, nous souhaitons vous redire avec force que nous voulons des politiques structurelles de justice sociale, pas des aménagements qui gèrent et augmentent la misère.

Pour nous les changements politiques passeront par des financements et des engagements choisis en dialogue avec les plus pauvres au travers des associations indépendantes dans lesquelles ils se reconnaissent. Engagements qui doivent se concrétiser notamment par un renforcement de la sécurité sociale et de services publics accessibles à toutes et tous, l'instauration d'une vraie justice fiscale, la négociation d'un nouveau pacte social fondé sur les enjeux sociaux et environnementaux d'aujourd'hui.

En cette journée mondiale du refus de la misère, nous espérons que, tout au long de votre mandat, vous pourrez prendre des engagements qui iront dans ce sens.

Nous vous remercions pour votre présence et votre écoute.

---